

△

(N° 161.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MARS 1838.

*Rapport fait par M. EUGÈNE DE SMET, au nom de la commission des
naturalisations, sur la demande du sieur JEAN-BAPTISTE DESPRETS.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Desprets, cultivateur-propriétaire, domicilié à Néchin, province de Hainaut, demande la naturalisation ordinaire.

Né en la commune de Toufflers, département du Nord (France), il habite la Belgique depuis 24 ans ; il a épousé une Belge, vit dans l'aisance, et les avis des autorités consultées portent qu'il jouit d'une bonne réputation.

Le rapporteur,
EUG. DE SMET.

Le président,
FALLON (ISIDORE).